

SAS Berric Bioénergie
56230 BERRIC

Vannes, le 13 juillet 2016.

Objet : projet de méthanisation Biogaz

Madame, Messieurs,

Nous avons procédé à l'étude du projet Biogaz Méthanisation que vous nous avez soumis.

Ce projet est structurant pour vos exploitations et notre territoire, et retient tout notre intérêt.

C'est pourquoi, nous vous donnons un avis de principe favorable pour le financement de ce projet au budget global de 4 200 000 € HT (conditions du financement – taux – durées – garanties à confirmer), sous réserves :

1. que toutes les conditions suspensives exposées par Christophe MARUGAN dans son expertise du 1^{er} juillet 2016, soient levées, en particulier :
 - Confirmation du budget prévisionnel
 - Contractualisation des intrants avec tous les apporteurs
 - Subvention minimum de 15% (soit 580 000 €)
2. D'un partage de financement avec un second établissement bancaire (minimum 30%).

Nous vous encourageons à poursuivre l'étude de ce projet et à revenir vers nous pour l'établissement du plan de financement définitif et l'élaboration du rétro-planning.

Jean François HERVY
Responsable de Service CME / PAP

Le Responsable des Engagements
Agricoles et Professionnels

Jean-François HERVY

